



La lutte contre la corruption au Cameroun prend une nouvelle tournure cette année avec la Commission nationale anti-corruption (Conac) qui va se pencher sur l'origine des fonds des propriétaires immobiliers. En effet, le président de la Conac, Dieudonné Massi Gams, a annoncé que l'organisme va enquêter sur les bâtiments qui sortent de terre en quelques mois, afin de vérifier la légalité de l'origine des fonds utilisés pour leur construction.

Cette décision marque un tournant dans les missions de la Conac, qui jusqu'à présent se concentrait principalement sur la corruption dans les sphères politiques et économiques. Toutefois, les textes organiques de la Conac lui accordent le droit de mener des investigations dans tous les secteurs, y compris celui de l'immobilier. En effet, le décret de création de la Conac lui donne le pouvoir de vérifier des soupçons de corruption et de procéder à des contrôles pour garantir la transparence et l'intégrité des transactions.

Selon Dieudonné Massi Gams, l'année 2024 sera marquée par un fort engagement dans la lutte contre la corruption, et cette nouvelle mesure fait partie des efforts déployés pour atteindre cet objectif. En scrutant de près l'origine des fonds des propriétaires immobiliers, la Conac espère mettre en lumière d'éventuelles pratiques frauduleuses et prévenir la corruption dans ce secteur clé de l'économie camerounaise.

Cette initiative devrait inciter les propriétaires immobiliers à davantage de transparence et de responsabilité dans leurs activités, tout en renforçant la crédibilité de la lutte contre la corruption au Cameroun. En s'attaquant à un nouveau domaine d'investigation, la Conac démontre sa détermination à combattre la corruption sous toutes ses formes et à promouvoir une culture de l'intégrité et de la bonne gouvernance dans le pays.